

TimoFero!, gélule

COMPOSITION

SULFATE FERREUX DESSECHE172,73 mg
Quantité correspondante en fer50,00 mg
ACIDE ASCORBIQUE30,00 mg
Excipients : carbonate de magnésium léger, talc, silice colloïdale anhydre (Aérosil 200®), amidon de maïs, gélatine, dioxyde de titane (E171), bleu patenté V (E131), jaune de quinoléine (E104).
Pour une gélule. Une gélule contient 50 mg de fer.

FORME PHARMACEUTIQUE

Gélule, boîte de 30 ou 90.

CLASSE PHARMACO-THÉRAPEUTIQUE

ANTI-ANÉMIQUE - SULFATE FERREUX PAR VOIE ORALE (B : sang et organes hématopoïétiques)

NOM ET ADRESSE DE L'EXPLOITANT

Laboratoires ELERTE - 181 - 183 rue André Karman - 93303 AUBERVILLIERS CEDEX
Tél.: (33)1 48 34 75 03

DANS QUEL CAS UTILISER CE MÉDICAMENT

Ce médicament contient du fer. Il est préconisé dans le traitement curatif des anémies dues à un manque de fer chez l'adulte et l'enfant de plus de 12 ans, et en traitement préventif de la carence en fer chez la femme enceinte.

ATTENTION ! DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MÉDICAMENT

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISÉ dans les cas suivants : surcharge en fer, en particulier dans certaines formes d'anémies (thalassémie, anémies réfractaires, anémie par insuffisance médullaire).

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPÉCIALES

- Ce médicament n'est pas adapté au traitement des anémies liées aux maladies inflammatoires.
- Une consultation médicale est nécessaire avant la mise en route de ce traitement, afin de rechercher la cause de l'anémie.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- La consommation importante de thé inhibe l'absorption du fer.
- Un contrôle de l'efficacité est utile après 3 mois de traitement, consultez votre médecin.

EN CAS DE DOUTE NE PAS HÉSITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS IL FAUT SIGNALER SYSTÉMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MÉDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN, notamment des médicaments injectables contenant du fer.

GROSSESSE - ALLAITEMENT

Ce médicament, dans les conditions normales d'utilisation, peut être pris pendant la grossesse. L'utilisation de ce médicament est possible chez la femme qui allaite.

COMMENT UTILISER CE MÉDICAMENT

POSOLOGIE

Traitement curatif : CHEZ L'ADULTE ET L'ENFANT DE PLUS DE 12 ANS

En moyenne : 2 à 4 gélules par jour.

Traitement préventif : CHEZ LA FEMME ENCEINTE : 1 gélule par jour, pendant les deux derniers trimestres de la grossesse (soit à partir du 4ème mois).

Dans tous les cas, respectez l'ordonnance de votre médecin.

CE MÉDICAMENT VOUS A ÉTÉ PERSONNELLEMENT DÉLIVRÉ DANS UNE SITUATION PRÉCISE :

- IL PEUT NE PAS ETRE ADAPTÉ A UN AUTRE CAS
- NE PAS LE CONSEILLER A UNE AUTRE PERSONNE.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION :

Voie orale.

FRÉQUENCE ET MOMENT AUQUEL LE MÉDICAMENT DOIT ETRE ADMINISTRÉ

Afin de limiter les effets indésirables et en raison d'un effet stimulant de la vitamine C, il est conseillé de prendre ce médicament à jeun le matin ou avant le déjeuner, mais l'horaire de la prise et éventuellement la posologie sont à adapter en fonction de la tolérance digestive.

DURÉE DU TRAITEMENT

Elle doit être suffisante pour corriger l'anémie et restaurer les réserves en fer (de l'ordre de 3 à 6 mois).

Dans tous les cas, respectez l'ordonnance de votre médecin.

CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURDOSAGE

En cas d'ingestion massive, consultez immédiatement un médecin.

EFFETS NON SOUHAITÉS ET GÊNANTS

COMME TOUT PRODUIT ACTIF, CE MÉDICAMENT PEUT, CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAÎNER DES EFFETS PLUS OU MOINS GÊNANTS :

Possibilité de troubles digestifs à type de nausées, constipation ou diarrhées.

Coloration habituelle des selles en noir ou gris noir.

NE PAS HÉSITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN ET A SIGNALER TOUT EFFET NON SOUHAITÉ ET GÊNANT QUI NE SERAIT PAS MENTIONNÉ DANS CETTE NOTICE.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

A conserver à une température inférieure à 25°C et à l'abri de l'humidité.

DATE DE RÉVISION DE LA NOTICE :

16 Juillet 2008